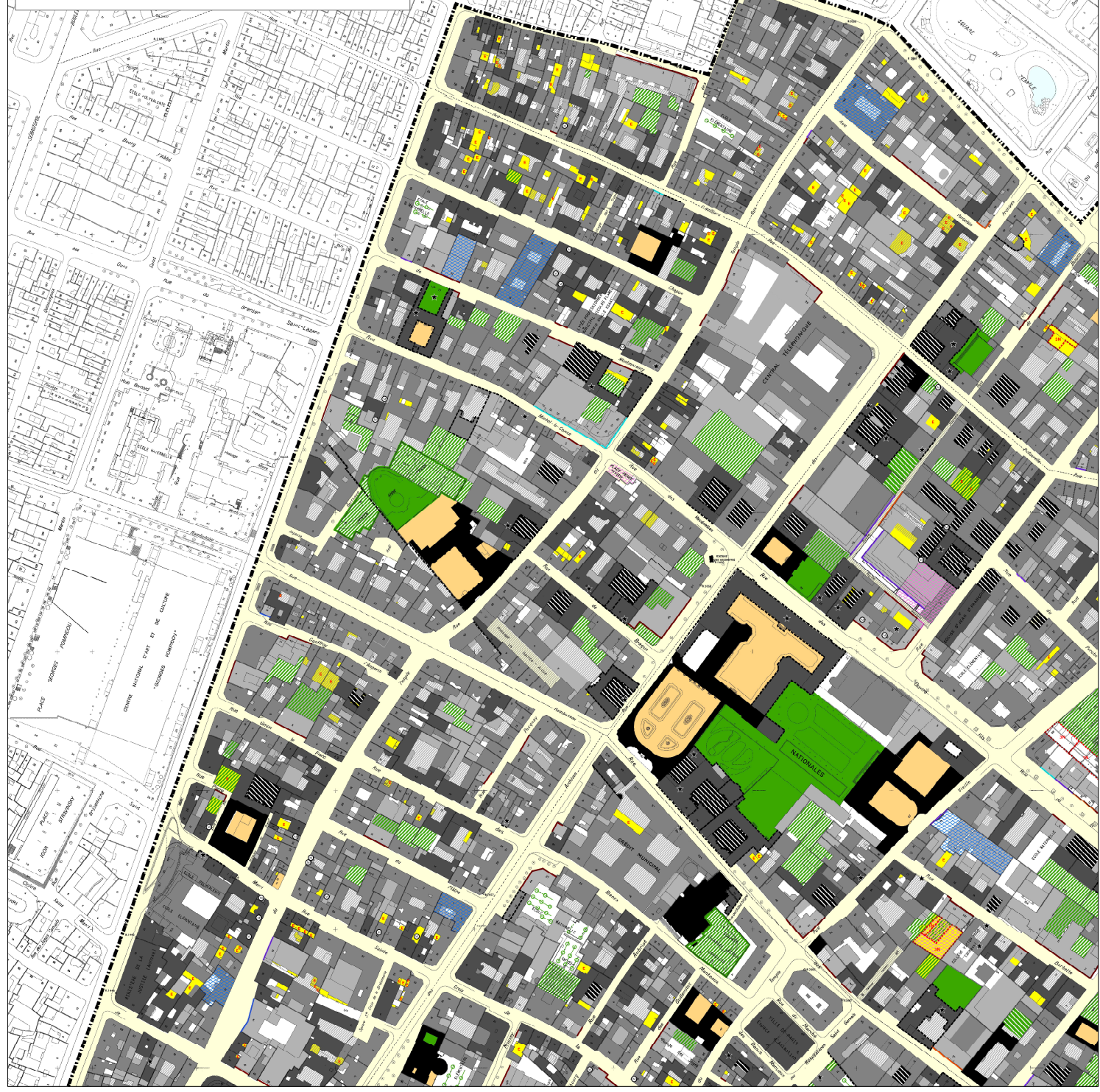


**Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur du Marais
Illéme et IVème arrondissements**

**PLAN DE SAUVEGARDE ET
DE MISE EN VALEUR DU MARAIS**
Documents graphiques
Partie nord-ouest

Echelle : 1/1000ème

- | | | |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> — Limite du Secteur Sauvegardé ■ Immeuble protégé en totalité ■ Espace étou/talure protégés ★ Élément de construction ou vestige protégé ■ Espace libre protégé (cour) ■ Espace libre protégé (jardin) | <p>Implantation et hauteur des constructions</p> <ul style="list-style-type: none"> — Limite constructible maximale (ECM) — H = 5 m — H = 12 m — H = 15 m — H = 17 m — H = 19 m — Hauteur de même hauteur que la façade existante | <ul style="list-style-type: none"> ■ Jardin Public ■ Vue publique ou privée ○ Ordonnance végétale à planter ou à créer ● Laiton patrimonial à conserver, créer ou modifier ○ Modification possible des impositions |
| <p>Protection au titre du PSMV :</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre de son intérêt patrimonial de type A ■ Immeuble ou partie d'immeuble protégé au titre de son intérêt patrimonial de type B ■ Immeuble ou partie d'immeuble pouvant être conservé, aménagé ou démolir ■ Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée ■ Immeuble ou partie d'immeuble dont la démolition ou la modification peut être imposée lorsqu'il ne fera plus l'objet d'une destination liée à l'emploi | <p>Espace soumis à prescriptions particulières</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Espace libre à dominante minérale ■ Cour ou espace d'intérêt patrimonial et/ou historique majeur ■ Cour ou espace de dégagement ■ Espace libre à dominante végétale ■ Jardin ou espace d'intérêt patrimonial ■ Jardin ou espace de dégagement ■ Jardin ou espace de végétation à dominante végétale ■ Jardin ou espace de dégagement à dominante végétale ■ Jardin ou espace de végétation à dominante végétale sur dalle | <p>Emplacement réservé</p> <ul style="list-style-type: none"> ■ Equipements publics ■ Logement et logement locatif social |



Echelle : 1/2000ème
Fond de plan : Mairie de Paris